



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES

ET DU PLAN

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Le Directeur général

2420 N° DGD/DRCI/BOV

Dakar, le 09 OCT 2017

NOTE DE SERVICE

DIRECTION DES SYSTEMES INFORMATIQUES DOUANAIERS
09 OCT. 2017
ORDINAIRE
N°

à Messieurs

- le **Coordonnateur**;
- les **Directeurs** :
 - du contrôle interne ;
 - de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
 - des Opérations douanières ;
 - du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
 - du Personnel et de la Logistique ;
 - des Systèmes informatiques douaniers.
- les **Directeurs régionaux** ;
- les **Conseillers techniques** ;
- le **Chef du Bureau particulier** ;
- le **Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication** ;
- le **Chef de la Division de la Formation** ;
- le **Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective**.

Objet : Application de valeurs de correction.

Référence : note de service n°500/DGD/DRCI/BOV/ds du 17 février 2016.

En vue notamment de la protection et de la promotion de la compétitivité de l'industrie locale, il a été institué par note de service rappelée en référence, une valeur de correction de 600F/kg pour l'huile de soja raffinée et 650F/kg pour l'huile de tournesol.

Toutefois, pour tenir compte de la nature spécifique de certaines activités industrielles de transformation, **cette valeur de correction n'est plus applicable aux huiles raffinées de soja et de tournesol en vrac (en conditionnement de 200 litres ou plus) utilisées dans la fabrication d'autres produits finis.**

Le bénéfice de cette mesure demeure cependant subordonné à la présentation d'une attestation d'industriel régulièrement délivrée par la Direction du Redéploiement industriel et attestant que lesdites huiles sont effectivement utilisées pour la fabrication d'autres produits finis.

Cette attestation devra accompagner les déclarations en douane des produits concernés, lors de chaque opération d'importation, nonobstant les autres documents exigés pour leur dédouanement.

Vous voudrez bien assurer une large diffusion de cette note de service et me rendre compte de toute éventuelle difficulté d'application.



Papa Ousmane GUEYE